

30 novembre 1978 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

ALLOCUTION DE M. GISCARD D'ESTAING
A L'OCCASION DE LA PRESENTATION
DES LETTRES DE CREANCE DE M.
L'AMBASSADEUR DE LA REPUBLIQUE
FEDERALE ISLAMIQUE DES COMORES,
PALAIS DE L'ELYSEE, JEUDI 30
NOVEMBRE 1978

`POLITIQUE ETRANGERE ` RELATIONS FRANCO - COMORIENNES ` MONSIEUR L'AMBASSADEUR, C'EST AVEC UN GRAND PLAISIR QUE JE RECOIS LES LETTRES QUI VOUS ACCREDITENT EN FRANCE EN QUALITE D'AMBASSADEUR DE LA REPUBLIQUE FEDERALE ISLAMIQUE DES COMORES. PENDANT PRES D'UN SIECLE NOS DEUX PAYS ONT EU UNE HISTOIRE COMMUNE QUI N'A ETE TROUBLEE PAR AUCUN CONFLIT ET QUI ATISSE ENTRE EUX DES LIENS ETROITS ET DES AFFINITES VERITABLES. SI QUELQUES NUAGES ONT ASSOMBRI LEURS RELATIONS AU LENDEMAIN DE L'INDEPENDANCE DES COMORES `SAUF MAYOTTE`, IL CONVIENT AUJOURD'HUI DE LES CONSIDERER COMME UNE PERIPETIE ET DONC DE LES OUBLIER. DEPUIS LE MOIS DE JUILLET 1975 `DATE`, LES COMORES ONT, EN EFFET, CONNU UNE VIE TROUBLEE. LE RETOUR A DES PRATIQUES DEMOCRATIQUES PERMET D'ESPERER QU'ELLES TROUVERONT ENFIN LA STABILITE INDISPENSABLE A SON DEVELOPPEMENT. LE _CADRE INSTITUTIONNEL DONT LA POPULATION DES COMORES VIENT DE SE Doter EN METTANT L'ACCENT SUR LE CARACTERE ISLAMIQUE DU PEUPLE COMORIEN, TOUT EN RECONNAISSANT SA DIVERSITE MARQUEE PAR LE FEDERALISME DES INSTITUTIONS, PARAIT DE _NATURE A FAVORISER UNE ACTION HARMONIEUSE ET EFFICACE DE L'ETAT COMORIEN. LES SENTIMENTS D'AMITIE RECIPROQUES QUE SE PORTENT NOS DEUX PEUPLES N'ONT AU DEMEURANT EN RIEN ETE ENTAMES AU-COURS DES DERNIERES ANNEES. ILS SONT SOLIDES ET PROFONDS ET NE DEMANDENT QU'A S'EXPRIMER A TRAVERS UNE COOPERATION ACTIVE ET CONFIANTE

-\

`POLITIQUE ETRANGERE ` RELATIONS FRANCO - COMORIENNES ` CETTE COOPERATION, MONSIEUR L'AMBASSADEUR, A DEJA PRIS UN BON DEPART. LES ACCORDS SIGNES A PARIS LE 10 NOVEMBRE `1978 ` DATE ` PAR VOTRE MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES ET PAR LE MINISTRE FRANCAIS DE LA COOPERATION `ROBERT GALLEY` EN SONT LA PREUVE. ILS FIXENT UN _CADRE POUR DES ACTIONS CONCRETES QUI NE DEVRAIENT PAS TARDER A ETRE MISES EN_OEUVRE. CERTAINES ONT MEME DEJA VU LE JOUR. VOUS POUVEZ ETRE ASSURE QUE, POUR SA PART, LA FRANCE EST DECIDEE A APPORTER A VOTRE PAYS, AVEC UN SOUCI TRES SCRUPULEUX DE RESPECTER LA SOUVERAINETE COMORIENNE, SON _CONCOURS ET SON ASSISTANCE DESINTERESSES. ELLE CONNAIT LES PROBLEMES ARDUS AUXQUELS VOTRE JEUNE ETAT A A FAIRE_FACE POUR REpondre AUX ASPIRATIONS LEGITIMES DE SA POPULATION, SON DESIR DE PAIX, DE BIEN ETRE ET DE PROGRES. ELLE ESPERE QUE TOUS CEUX QUI EN ONT LA POSSIBILITE ET NOTAMMENT SES VOISINS AURONT A COEUR D'AIDER LA REPUBLIQUE DES COMORES, DANS LA MESURE DE LEURS MOYENS, A SORTIR DE SON ISOLEMENT ET DE SES DIFFICULTES PASSAGERES. LA FRANCE SOUHAITE POURSUIVRE AVEC LES AUTORITES DE MORONI UN DIALOGUE AMICAL ET MARQUE PAR UNE GRANDE FRANCHISE A PROPOS DE TOUS LES PROBLEMES INTERESSANT LES RELATIONS ENTRE LES DEUX PAYS. VOUS SEREZ CONDUIT PAR VOS FONCTIONS, MONSIEUR L'AMBASSADEUR, A EN ETRE UN DES PRINCIPAUX ACTEURS ET JE CROIS QUE PERSONNE MIEUX QUE VOUS, PAR VOTRE FAMILLE ET VOTRE FORMATION, N'ETAIT MIEUX PREPARE A REMPLIR CETTE TACHE. EN SOUHAITANT QUE VOTRE MISSION SOIT COURONNEE DE SUCCES, JE VOUS PRIE DE TRANSMETTRE A SON EXCELLENCE LE PRESIDENT AHMED ABDALLAH LES ASSURANCES DE MA HAUTE CONSIDERATION AINSI QUE LES VOEUX SINCERES ET CHALEUREUX QUE JE FORME POUR LE BONHEUR, LE DEVELOPPEMENT ET LA PROSPERITE DU PEUPLE COMORIEN

-\